

SOCIÉTÉ - Un rapport qui va faire du bruit au mois de mars 2018

La commission nationale consultative des droits de l'homme s'intéresse à l'outre-mer



La commission dressera le bilan de l'état des droits de l'homme dans l'outre-mer et formulera des recommandations concrètes pour favoriser leur effectivité dans ces territoires.

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) publiera, en début d'année prochaine, une large étude sur l'effectivité des droits dans l'outre-mer.

“La CNCDH est attachée à ce que l'effectivité des droits reconnus par les conventions internationales des droits de l'homme ratifiées par la France soit garantie sur l'ensemble du territoire national, explique le préambule au rapport qui sera dévoilé en 2018. Or, l'ensemble des organes des traités des Nations unies soulignent régulièrement dans leurs observations que les violations des droits sont nombreuses, plurielles et parfois cumulatives dans certains territoires ultramarins.

L'éloignement géographique et les différences culturelles ne sauraient en aucun cas justifier que tant de femmes, d'enfants et d'hommes ne voient pas leurs droits dûment reconnus, respectés, protégés et mis en œuvre sur l'intégralité du territoire de la République française”, poursuit

la commission nationale consultative des droits de l'homme.

Plutôt que de distiller au fil de ses avis des points spécifiques à telle ou telle problématique dans l'outre-mer, la CNCDH a décidé d'engager un travail collectif, de grande ampleur, mobilisant tous ses membres et bien au-delà, en vue de produire un ouvrage qui dressera le bilan de l'état des droits de l'homme dans l'outre-mer et formulera des recommandations concrètes pour favoriser leur effectivité dans ces territoires.

La CNCDH va rédiger, d'ici la fin de l'année, une série d'avis, qui seront ensuite compilés dans un rapport publié en mars 2018.

Plusieurs thématiques centrales ont ainsi été retenues comme la situation dans les lieux de privation de liberté, dysfonctionnements et violations liés au droit d'asile et au droit des étrangers, manque d'accès à l'éducation, violences de genre, problématique de l'accès à la justice, pauvreté et manque d'accès aux services publics, dégâts portés à l'environnement et impacts sur les peuples autochtones, etc.

Alerte aussi sur les droits sexuels

Hier encore, la commission nationale consultative des droits de l'homme a tenu à alerter les pouvoirs publics sur les obstacles à la jouissance effective des droits sexuels et reproductifs et les dangers que ces difficultés font peser sur les femmes, les fillettes et les personnes lesbiennes, gay, bisexuelles ou transgenres (LGBT) dans les territoires ultramarins. *“Les femmes, les filles et les personnes LGBT rencontrent des difficultés à bénéficier effectivement de leurs droits sexuels et reproductifs”, constate l'organisation.*

“Les institutions sanitaires ultramarines et les acteurs associatifs constatent un nombre élevé de grossesses précoces et, en certains endroits, une forte prévalence des infections sexuellement transmissibles. La situation déplorable en matière de santé sexuelle et

reproductive, reflète, plus généralement, des contextes marqués par des taux élevés de violences faites aux femmes et d'un recours à la contraception très insuffisant”, affirme Christine Lazerges, présidente de la CNCDH.

De plus, les sociétés ultramarines sont marquées par les violences à l'encontre des femmes, des filles et des personnes LGBT. Ajoutée à l'isolement géographique et au manque de moyens humains et matériels, la vulnérabilité des femmes, des filles et des personnes LGBT les éloigne des dispositifs existants de santé sexuelle et reproductive.

“La situation étant rendue particulièrement critique par la faiblesse du tissu associatif, la CNCDH invite les pouvoirs publics à soutenir davantage les associations et les petites structures locales. Enfin, il faut permettre la détection systématique des violences, encourager les victimes à porter plainte et renforcer la réponse pénale”, conclut le communiqué de l'organisation. ■

B.P.

CULTURE - Kawekawehau, édité Au vent des îles

À la poursuite du lézard géant

Invitée du récent Salon du livre qui a fermé ses portes dimanche dernier, Thanh-Van Tran-Nhut, d'origine vietnamienne mais résidant dans l'Hexagone, a présenté, hier après-midi, chez son éditeur, la maison d'éditions Au vent des îles, son dernier livre, *Kawekawehau*. Le lecteur, à travers ce roman à tendance policière, va naviguer entre sciences et légende maorie.

Le *kawekawehau* est un lézard géant – de 60 centimètres – endémique de Nouvelle-Zélande, aujourd'hui disparu. La légende maorie veut que, lorsqu'on voyait un *kawekawehau*, on était touché par une malédiction et on partait rejoindre ses ancêtres.

Pour *Kawekawehau*, c'est une invitation dans une résidence d'écrivains en Nouvelle-Zélande, à Wellington, qui a tout déclenché. Restée six mois dans cette résidence, elle tombe presque par hasard sur deux articles qui parlent d'un lézard géant. Le début de la connexion entre science et légende est bien là et le déclic s'opère.

“Le concret et la fiction, voilà ce qu'aiment les lecteurs”, indique-t-elle, sans omettre d'ex-



Thanh-Van Tran-Nhut a présenté son roman, hier, avant de prendre l'avion pour l'Hexagone.

pliquer sa démarche. *“Je lis, j'intègre et j'écris ensuite pour expliquer. Ma démarche est très scientifique même s'il y a des moments de poésie”.*

Elle rend *“hommage à ces archives historiques, qui deviennent à elles seules des personnages à part entière du récit”,* écrit sa maison d'édition. Le lecteur aura d'ailleurs du mal à départager les vrais personnages des personnes totalement fictives dans son livre, même si Thanh-

Van Tran-Nhut se fait un devoir de mettre toutes ses sources, à la fin de son livre. ■

C.C.

Pratique

Kawekawehau de Thanh-Van Tran-Nhut, édité Au vent des îles, 232 pages, 2 300 F, en vente en librairie.

Félicitations !




AIRFRANCE

Toutes nos félicitations à

BRIGITTE TUTEA

qui gagne

2 billets d'avion Air France pour Los Angeles après avoir joué à la station Mobil Vairao

BOARDING PASS

Bon voyage et māuruuru

Mobil

Encore 30 billets

à gagner jusqu'au 28 février 2018 !

Mobil